



VIA PRÉVENTION

Transport de marchandises

Transport de marchandises dangereuses — Matières infectieuses

Plan de cours — Formation

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Le contenu de cette formation est en conformité avec la législation actuelle sur la santé et la sécurité du travail.

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient remplies :

Pour l'entreprise (session en entreprise)

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local pour la session de formation

Pour le participant ou la participante

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne qui manutentionne ou transporte, par véhicule routier, des marchandises dangereuses de la classe 6.2, matières infectieuses.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin du cours, les participants.tes seront en mesure de transporter des marchandises dangereuses de la classe 6.2, matières infectieuses, en respectant les exigences réglementaires qui visent notamment à assurer la sécurité des travailleurs.euses, de l'environnement et du public.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de la formation, le participant ou la participante sera en mesure :

- D'associer les pictogrammes aux classes de marchandises dangereuses
- D'identifier si un document d'expédition est complet
- De s'assurer que les marchandises sont correctement identifiées et en bon état
- D'apposer les plaques requises sur les grands contenants de marchandises dangereuses (classe 6.2 matières infectieuses)
- D'appliquer les règles concernant les tunnels et les passages à niveau
- D'appliquer les règles de sécurité lors du transport de marchandises dangereuses de classe 6.2, matières infectieuses

CONTENU DU COURS

- Notions de base
- La classification des marchandises dangereuses
- Le document d'expédition
- Les contenants
- L'emballage des matières infectieuses
- Les indications de danger
- Les exemptions
- Les cas particuliers

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

De brèves explications suivies d'exercices d'apprentissage sont privilégiées comme approche pédagogique afin que les participants.tes acquièrent des connaissances et améliorent leurs compétences.

MATÉRIEL REMIS À L'ENTREPRISE

Guide TMD

Guide pour la déclaration des incidents impliquant des marchandises dangereuses

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS.TES

Cahier d'exercices

Aide-mémoire TMD matières infectieuses

ÉVALUATION

Examen

DURÉE

2,5 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS.TES PAR SESSION

4 à 15 participants.tes

TARIF PAR SESSION

Tarif membre		Tarif non-membre	
Présentiel	250,00 \$	Présentiel	600,00 \$
Zoom	125,00 \$	Zoom	300,00 \$

ATTESTATION

Après la formation, Via Prévention enverra par courriel, à l'employeur, une attestation de formation en format PDF au nom de chaque participant et de chaque participante.

Sur demande, Via Prévention peut expédier des attestations imprimées en format 8,5" x 11" (frais d'impression et d'expédition applicables).